

Concours Capitale française de la Biodiversité

Depuis 2010, le concours Capitale Française de la Biodiversité identifie, valorise et diffuse les meilleures actions des communes et intercommunalités françaises en faveur de la biodiversité. Sont invités à participer au concours Capitale française de la biodiversité : les communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles ainsi que les établissements publics territoriaux de la métropole du Grand Paris.



Au-delà d'un concours qui permet chaque année, de désigner la Capitale Française de la Biodiversité et les meilleures collectivités par catégorie (villages, petites villes, villes moyennes, grandes villes, intercommunalités), l'opération est avant tout un dispositif de sensibilisation et de formation, d'identification et de valorisation des bonnes pratiques, d'animation territoriale et d'échanges entre acteurs locaux. A ce titre sont organisés toute l'année des ateliers, visites inspirantes, séminaires d'approfondissement, webinaires ouverts à tous, dans différentes régions de France, afin d'informer et former élus et agents aux questions liées à la biodiversité.

Les co-organisateur nationaux du concours Capitale Française de la Biodiversité (voir les acteurs) s'appuient sur les partenaires historiques du concours, à l'exemple du CNFPT, et sur les collectifs régionaux et agences régionales de la biodiversité (ARB) qui animent le dispositif de reconnaissance "[Territoires engagés pour la nature](#)". Ces acteurs sont réunis au sein de son Comité scientifique et technique en charge de l'évaluation des candidatures. Chaque session du Concours est thématique et fait l'objet d'une candidature par les collectivités candidates. L'établissement du Palmarès des collectivités territoriales lauréates se fait suite à l'étude des dossiers de candidatures et de visites de terrain.

Toutes les ressources, modalités de candidature et autres actualités sont à retrouver sur le site dédié aux Capitales Françaises pour la Biodiversité (voir lien utile).

Retrouvez un pool d'actions exemplaires des collectivités lauréates et participantes dans la rubrique [S'inspirer](#).

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr